

Séminaire

8, 22 | octobre
5, 19 | novembre
3, 17 | décembre
.....
28 | janvier
11 | février
11, 25 | mars
8, 15 | avril

2021
2022

Le vendredi, 10 h - 12 h



Chiffrer et déchiffrer les EMPIRES XVIII^e – XXI^e siècles

Musée du quai Branly
salle de cours 2

Ouvert sur inscription auprès d'Emmanuelle SIBEUD :
esibeud@univ-paris8.fr

Organisation
Emmanuelle SIBEUD | Université Paris 8 et IDHES (UMR 8533)
Béatrice TOUCHELAT | Université de Lille et IRHIS (UMR 8529)

Information
idhes.cnrs.fr/chiffrer-et-dechiffrer-les-empires-xviii-xxi-siecles/



Établi (Bernard Labrousse dir.), Kinkala. Marché au caoutchouc. Le chef de subdivision reçoit et paye la récolte individuelle des indigènes, 1^{er} février 1944, Archives nationales d'outre-mer, F/ANOM 30772/37. © Archives nationales d'outre-mer. Conception et réalisation : Delphine Mendaut, Université Paris-Normandie, IDHES

« Collecter, caractériser et quantifier pour mieux légitimer. Les pratiques de trois figures de l'impérialisme français : Victor Régis, Paul Leroy-Beaulieu et Paul Masson »

X. Daumalin
Aix Marseille Univ, CNRS, TELEMME,
Aix-en-Provence, France



CARTE DE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

PARTIE COMPRISE ENTRE LES ILES DE LOS ET LE CAP LOPEZ,

Dessiné

d'après les données recueillies par MM. F. De Mayne, W.F.W. Owen, Le Pédon, T. Boteler, &c.

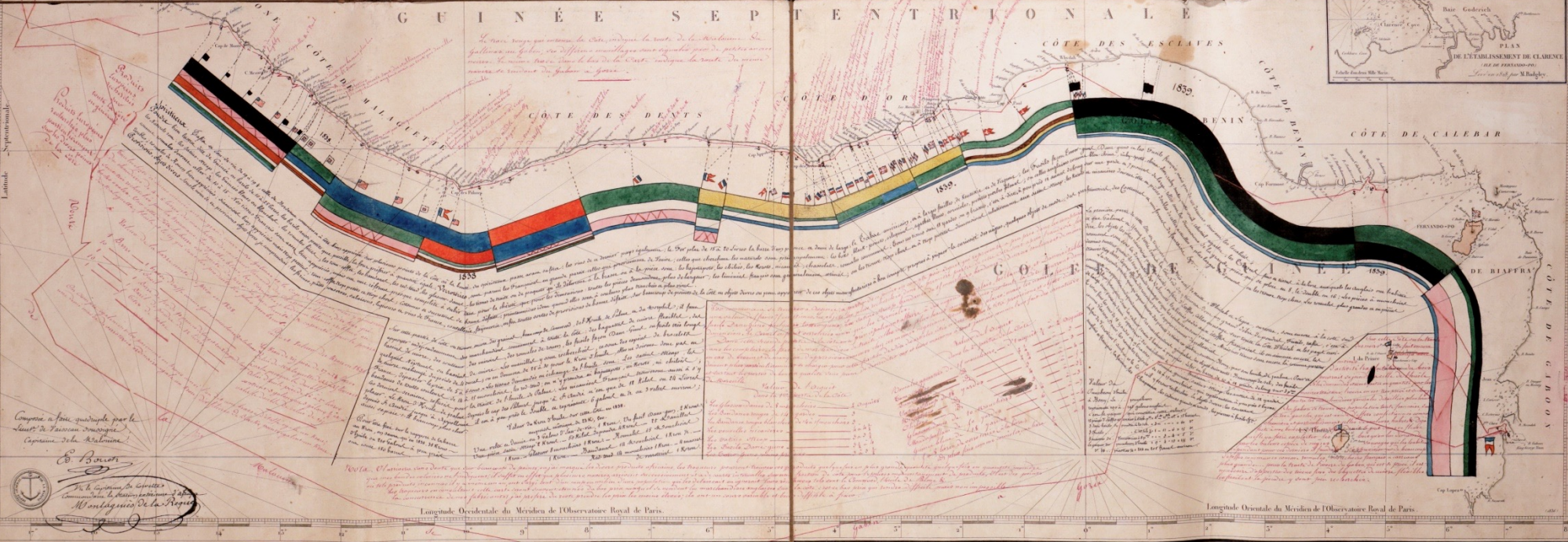
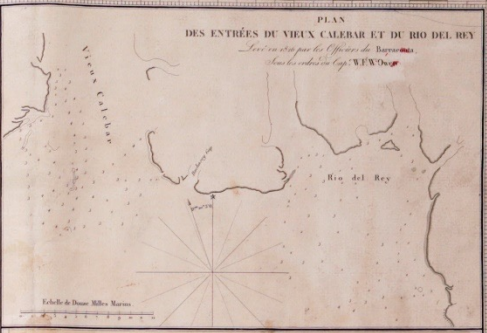
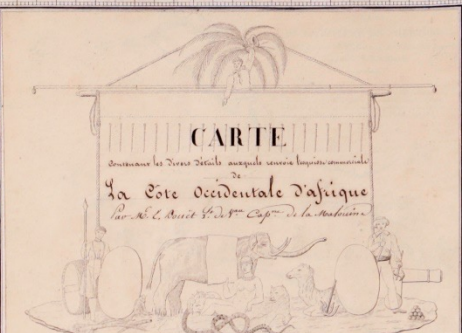
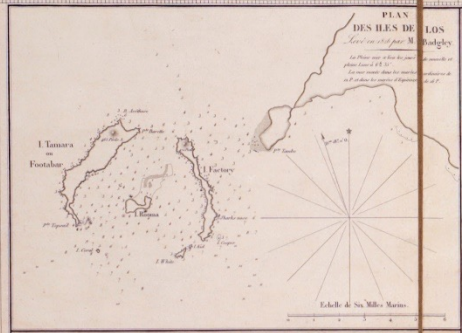
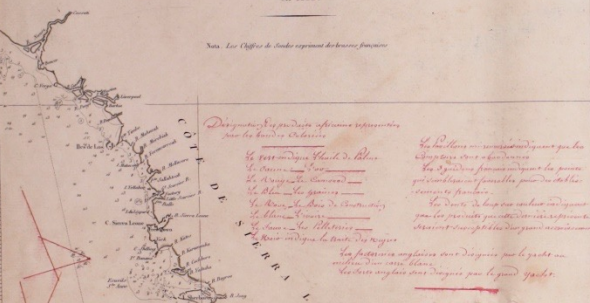
Par M. Daussy, Ingénieur Hydrographe en Chef de la Marine.

PUBLIÉE PAR ORDRE DU ROI

Sous le Ministère de M. Le Comte de BIGNY,

Vice-Amiral, Secrétaire d'Etat au Département de la Marine et des Colonies.

Au Dépôt-général de la Marine en 1855



Composé à Paris, quai de la Harpe, par le Capitaine de Frégate, M. Daussy, Ingénieur Hydrographe en Chef de la Marine, et M. de la Roche, Capitaine de Vaisseau, Ingénieur Hydrographe en Chef de la Marine.

Le 15 Mars 1855, le capitaine de Frégate, M. Daussy, Ingénieur Hydrographe en Chef de la Marine, a fait connaître à M. le Ministre de la Marine et des Colonies, que les cartes de la Côte Occidentale d'Afrique, publiées par son ordre, et dont il a été parlé ci-dessus, ont été complétées par les observations et les relevés de M. de la Roche, Capitaine de Vaisseau, Ingénieur Hydrographe en Chef de la Marine, et de M. de la Roche, Capitaine de Vaisseau, Ingénieur Hydrographe en Chef de la Marine, pendant son voyage en Afrique, en 1853 et 1854.

Le 15 Mars 1855, le capitaine de Frégate, M. Daussy, Ingénieur Hydrographe en Chef de la Marine, a fait connaître à M. le Ministre de la Marine et des Colonies, que les cartes de la Côte Occidentale d'Afrique, publiées par son ordre, et dont il a été parlé ci-dessus, ont été complétées par les observations et les relevés de M. de la Roche, Capitaine de Vaisseau, Ingénieur Hydrographe en Chef de la Marine, et de M. de la Roche, Capitaine de Vaisseau, Ingénieur Hydrographe en Chef de la Marine, pendant son voyage en Afrique, en 1853 et 1854.

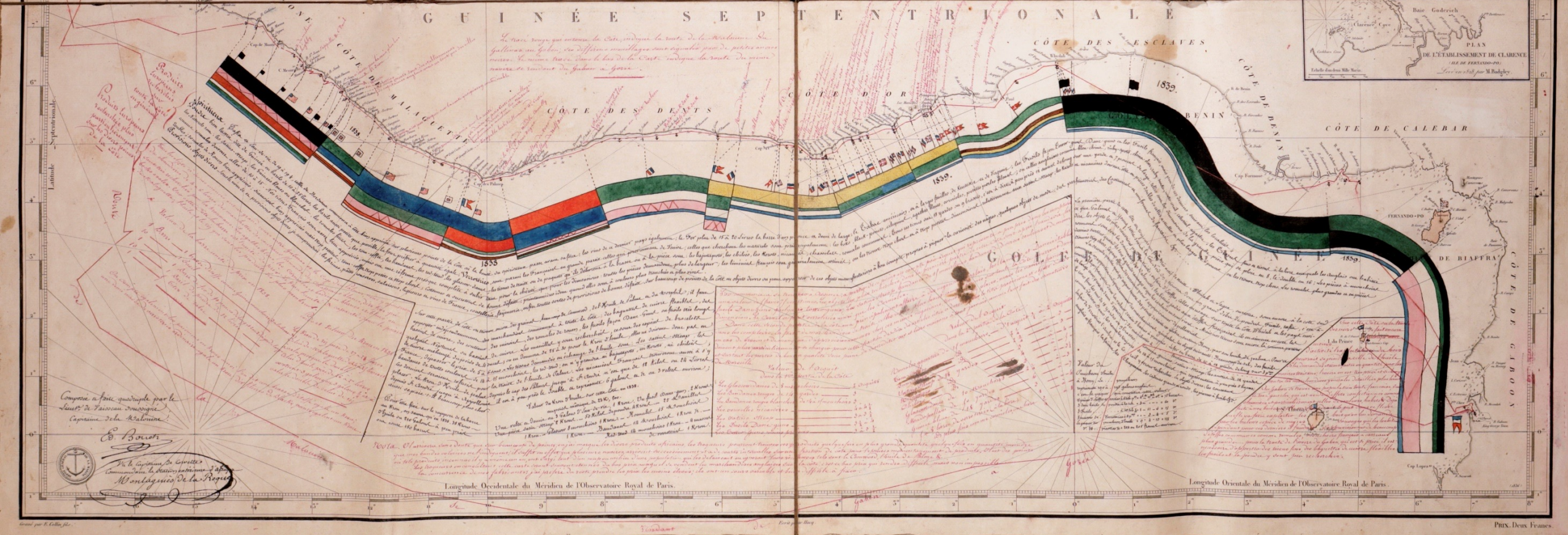
Longitude Occidentale du Méridien de l'Observatoire Royal de Paris. Longitude Orientale du Méridien de l'Observatoire Royal de Paris.

« Quelles chances de succès aurait une association libre, sans privilèges et sans avance du gouvernement, qui se formerait pour l'exploitation du commerce de la côte d'Afrique ? La pensée de M. Bouët est qu'il n'y aurait rien de très utile à espérer d'expéditions particulières faites isolément, au risque de se faire sur tel point une concurrence ruineuse ; et que pour obtenir de grands résultats il faut centraliser les opérations à faire sur la côte d'Afrique, de telle sorte qu'on puisse y fonder des comptoirs où la cargaison d'aller serait reçue et la cargaison de retour préparée d'avance. Je sais tout ce que les anciennes compagnies ont laissé de préventions, mais il ne faut pas perdre de vue qu'elles ont péri par l'abus de privilèges dont elles étaient investies et qu'aujourd'hui il en peut être question d'en obtenir aucun, pas plus que des avances d'argent de la part de l'Etat ».

ACCM, MQ52/26, Lettre du ministre de l'Agriculture e du commerce à la Chambre de commerce de Marseille, 27 août 1839.

(...) Il y a un demi-siècle, quand on pouvait croire que l'Afrique était à l'intérieur un pays soit désert, soit stérile, n'offrant que des sables et des montagnes, les nations européennes pouvaient rester indifférentes à la destinée de ce vaste continent. Aujourd'hui, toutes les notions sont changées. On évalue à 3 ou 400 millions la population de cette vaste partie du monde. Tous les voyageurs ont constaté que le sol est en général riche, qu'il donne presque sans travail les principales productions végétales, le blé, le riz, le coton, les plantes oléagineuses ; que la population est inoffensive puisque quelques blancs isolés ont pu, avec de faibles escortes d'Arabes et de nègres, traverser le continent de part en part. Dans ces conditions le continent africain s'offre à l'Europe, nous ne dirons pas comme une proie, ce serait un très vilain mot qui rendrait fort mal notre idée, mais comme une terre encore vierge, cependant habitée, et recelant dans son sein des ressources qui n'attendent que l'art européen, la justice et l'administration européennes pour rivaliser avec celles des contrées les plus riches (...). Le vieux monde, avec ses moyens de production accrus, en présence de l'obstination aveugle de la plupart des jeunes sociétés civilisées qui ferment leurs barrières à ses produits, éprouve le besoin de trouver de nouveaux débouchés ; où en aurait-il de plus sûrs que dans ces contrées tout à fait neuves, et où il n'y aurait à craindre aucun relèvement des tarifs de douanes ? ».

« De la colonisation et de l'exploitation du continent africain », *L'Economiste français*, 1^{er} février 1879.



« Les Anglais s’emparent peu à peu de tous les points de la côte de Guinée et d’après les avis que nous recevons ils se proposent d’interdire bientôt aux pavillons étrangers le commerce libre dans les lieux où ils se sont établis. En présence de ces dispositions nous croyons devoir à notre tour prendre pied sur un point qui peut offrir d’assez grands avantages à nos navires qui vont chercher l’huile de palme. Il existe à Juda, royaume du Dahomey, un ancien fort français en ruines. Nous désirons y établir Monsieur Victor Provençal, celui de nos capitaines qui depuis le plus longtemps fait les voyages de Guinée, et qui par conséquent est le mieux acclimaté ».

ANOM, Sénégal IV, Lettre de Régis au ministre de la Marine et des Colonies, 26 juin 1841.

« Je n'ai plus eu malheureusement les mêmes ressources lorsque j'ai voulu m'occuper des questions commerciales. Ici, c'est l'inconnu qui commence, un inconnu plein de promesses sans doute, mais qu'aucune série de documents positifs ne sauraient éclaircir (...). Je n'ai pu consulter les documents statistiques de l'administration des douanes que pour leur demander, non ce qu'est aujourd'hui le commerce agricole du Soudan, qui n'existe pas, mais ce qu'est le commerce similaire que la France fait avec des contrées analogues (...). Je n'ai pu à cet égard donner que des limites plus ou moins probables de l'importance que ce commerce nouveau pourrait être appelé à prendre »

Adolphe Duponchel, *Le Chemin de fer transsaharien jonction coloniale entre l'Algérie et le Soudan*, Montpellier, Boehm & fils, 1878, p. 351-352.

« Ces statistiques (...) ont été tirées en grande partie des états de douanes du port de Marseille, c'est-à-dire d'une source inédite. Comme les états de douanes ne donnent que les poids des marchandises importées ou exportées, il a fallu en calculer la valeur d'après les prix établis par la commission des valeurs en douane, inscrits dans le Tableau du commerce de la France. C'est un travail long et ingrat dans lequel il est inévitable de laisser échapper des erreurs (...) ».

Paul Masson, « Marseille port colonial. Etude sur les relations maritimes et commerciales de Marseille avec les colonies françaises », *Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, 1899, tome 23, p. 177.

Le trafic de port de Marseille avec les colonies et protectorats français et étrangers
(En milliers de tonnes)

Années	Trafic global	Colonies et protectorats français et étrangers	Colonies et protectorats français	Colonies et protectorats étrangers
1860	1 919	224	168	56
1890	4 971	1 066	789	277
1913	9 045	2 446	1 622	824
1928	8 241	3 142	2 361	781
1938	9 793	2 752	2 345	407